



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

CONVOCAATION : 10 SEPTEMBRE 2020

AFFICHAGE : 10 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, DEBIEVE Pascal, AUBERT Gwenola, CANTENEUR Bruno, PELTRE Béatrice, POIREL David, RELTIENNE Guillaume, SCHOLZ Laurent, SEYBOLD Christophe

MEMBRES ABSENTS et EXCUSES : LACRESSE Bernard, excusé, pouvoir à PELTRE Béatrice

POUVOIR : 1

MEMBRES AYANT DELIBERE : 11

SECRETAIRE DE SEANCE : AUBERT Gwenola

20 H 30 : Madame le Maire ouvre la séance.

LOCATION TERRAINS COMMUNAUX

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que M. Gérard DEMOYEN a fait part à la commune de son souhait de dénoncer le bail communal qu'il détenait sur deux parcelles. Elle les informe avoir reçu trois candidatures.

M. Bruno CANTENEUR, exploitant une ferme sur le territoire d'ARRACOURT et candidat, sort de la salle pendant la durée des débats et du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de louer les parcelles ZH n° 11 et ZD n° 34 libérées par M. Gérard DEMOYEN à M. Bruno CANTENEUR pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2029 au tarif de 87,53 €/Ha.

TABLE DE PING-PONG

Lors de la précédente réunion, il a été décidé de solliciter des devis pour l'achat d'une nouvelle table de ping-pong. Les deux devis reçus s'élèvent pour l'un à 1 143 € HT la table + 1 800 € de pose et pour l'autre 1 708 € HT la table et 1 400 € de pose.

En raison du prix de la pose, le Conseil Municipal s'en chargera et le choix se porte sur la table à 1 708 € HT. La gestion de cette pose sera confiée à Pascal DEBIEVE.

Une demande de subvention sera faite.

AIRE DE JEUX

Les cailloux du revêtement de sol de l'aire de jeux n'étant plus conformes à la réglementation, une demande de prix de cailloux respectant les normes de taille a été faite auprès de la Société SRDE de CHARMES. Le tarif annoncé est de 24,70 € HT la tonne livrée. Il est décidé d'en commander 30 tonnes. La gestion du remplacement des cailloux sera confiée à Vincent JEANPIERRE.

De plus diverses pièces sont à changer sur les jeux. Le devis reçu s'élève à environ 400 € TTC.



FOYER RURAL

Dans le contexte sanitaire actuel se pose la question de la location ou de la mise à disposition de la salle communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne plus louer la salle jusqu'à nouvel ordre. Pour les réservations déjà effectuées depuis plusieurs mois, elles sont maintenues mais pourront être révisées en fonction de la situation sanitaire du moment et des décisions préfectorales.

Les salles sont toujours à la disposition du Foyer Rural, mais sous la responsabilité de la Présidente qui devra se conformer aux conditions sanitaires et aux décisions préfectorales pour la reprise des activités (gymnastique, cartes, touche-à-tout...).

Le Conseil a décidé d'interdire pour le moment les spectacles et les repas organisés habituellement par le Foyer.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reprendra ses permanences dans le respect des consignes sanitaires (port du masque obligatoire, désinfection des mains, mise en quarantaine des livres rendus et les personnes devront rentrer une par une dans le local).

ELECTION REFERENT JTS

Jeunesse et Territoire Sânon (JTS) a sollicité la nomination d'un référent pour représenter la commune au sein de leur association.

Gwenola AUBERT est désignée en qualité de référent.

Par ailleurs, le souhait de faire intervenir JTS lors d'une réunion du conseil municipal est émis afin d'en connaître les missions.

INFORMATIONS AUX CONSEILLERS

Plusieurs travaux ont été réalisés dans la commune (avaloir, refixation des piliers du monument aux morts, rebouchage d'un trou dans le trottoir près du char, repose d'un chéneau manquant derrière l'abri-bus).

Le SIS a présenté le projet de la future école à EINVILLE lors d'une réunion. Le coût est estimé entre 9 et 10 millions d'euros. Des subventions à hauteur de 50 % de la dépense sont espérées.

Le Conseil Municipal trouve que les sommes engagées sont énormes et exagérées.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire, Michèle KIRSCH,

